

Le cinéma du centre social et culturel ouvre les bras au public et aux bénévoles

lundi 07.02.2011, 05:03 - La Voix du Nord



(De g. à dr.): Philippe Mézière, Pascale Hideux et Éric Jacquemin proposent régulièrement des séances de ciné à petit prix.

| LANDRECIES |

Portées à bout de bras pendant vingt ans par M. Paindavoine, les séances de cinéma ...

organisées au centre social et culturel ont failli disparaître. Trois bénévoles : Philippe Mézière, Pascale Hideux et Éric Jacquemin ont relancé la machine depuis bientôt un an. Flash-back : fin 2009, M. Paindavoine exprime le souhait d'être déchargé du cinéma. « Ça lui demandait beaucoup d'énergie : il fallait mettre les chaises, aider le projectionniste à installer son matériel, distribuer les affiches... » Pour ne pas perdre la convention signée avec l'association Cinéligue (1), il est impératif de ne pas abandonner la partie. Dans un premier temps, la mairie fait appel à Éric Jacquemin.

Très vite, Pascal Hideux, par ailleurs professeur d'histoire-géographie au collège Duplex, se joint à lui : « Je voulais montrer le film La Rafle aux élèves. » Un troisième compère, Philippe Mézière, rejoint le groupe. Nous sommes au printemps 2010, La Rafle est projeté aux élèves puis au grand public. La roue est lancée. Maintenir les projections relève plus que du simple loisir : « Dans les milieux défavorisés, les gens se disent "le cinéma, c'est pas pour nous". Mais si ! », défend Éric Jacquemin avec vigueur. « Les cinémas les plus proches sont à Avesnes ou

Caudry, mais plein de gens n'ont pas de moyen de locomotion », renchérit Pascale Hideux. Sans parler du budget limite prohibitif à prévoir pour se procurer les entrées des salles. Grâce à une politique tarifaire avantageuse (2) et à l'agrément « chèques loisirs » octroyé de longue date par la caisse d'allocations familiales, le petit cinéma landrecien a fait du « tous publics, tous budgets » son credo. Et ne manque pas d'idées : festival du court-métrage début juin, projection de Rien à déclarer, projections à destination des scolaires, voire soirée à thèmes et cinéclub. Une obligation tout de même, et pas des moindres : « Faire une recette moyenne annuelle de 185 E par séance. » Tout cela ne demande qu'à prospérer.

Landreciens, Landreciennes, vous voilà avisés : allez au ciné ! Si le coeur vous en dit, rejoignez les bénévoles, vous serez les bienvenus.

• C. L.-S.

(1) Cinéligue permet aux populations éloignées des grandes villes de bénéficier d'une programmation cinéma et d'activités culturelles audiovisuelles.

(2) Tarifs : 4,50 E (adultes), 3,50 E (- de « 12 ans »), 2,50 E (groupes 10 personnes) ou chèques loisirs CAF.

 Partager : S'abonner :